La liste des Gagnants du Grand Concours de la Reconstitution

— SUITE —

Du 1.219e au 1.227e Prix (9 prix). — **UNE BROCHE, valeur 27 francs.**

1.219e : M. LEVEUGLE Auguste, rue Madame, n. 1, OIGNIES (Pas-de-Calais).

1.220e : M. FOUSTIER Raymond, rue Jean-Bart 21, LENS, fosse 9 (Pas-de-Calais).

1.221e : M. DUFLOT Achille, employé de chemin de fer, rue du Marais, 90, PERONNE-EN-MELANTOIS (Nord).

1.222e : M. DUJARDIN Emile, ajusteur, rue Mirabeau, 110, EVIN-MALMAISON (P.-de-C.).

1.223e : M. ANSART Horace, fosse 4, rue Ferrer, 65, CARVIN (Pas-de-Calais).

1.224e : M. QUEVEUE Emile, retraité, rue Maurice-Berteaux, 20, HELLEMMES-LEZ-LILLE.

1.225e : Mme QUAEGEBEUR Suzanne, rue Bohain, 7, FIVES-LILLE (Nord).

1.226e : M. DE BLECKERE Martial, électricien, rue Pasteur, 16, LILLE.

1.227e : Mme BREVIERE SOMON, rue d'Alger, 11, BRUAY-EN-ARTOIS (Pas-de-Calais).

Du 1.228e au 1.238e Prix (6 prix). — **UN PULL-OVER, valeur 25 francs.**

1.228e : M. Edmond SKOHCZAK, mineur, rue Stanley, 16, LENS (Pas-de-Calais).

1.229e : M. DELVILLE Jean-Baptiste, rue des Prêtres, BEUVRY (Pas-de-Calais).

1.230e : M. BLONDELLE Marcel, rue Henri-Ghesquière, 1, LESQUIN (Nord).

1.231e : M. LAURENT Edmond, boulevard Montebello, 60, LILLE.

1.232e : M. COUCKE Prosper, rue de Lesquin, 25, FACHES-THUMESNIL (Nord).

1.233e : M. LEMAIRE Joseph, rue Leverrier, 18, BRUAY-EN-ARTOIS (Pas-de-Calais).

Du 1.234e au 1.239e Prix (6 prix). — **UNE COMBINAISON, valeur 25 francs.**

1.234e : M. COUSIN Fernand, rue Henri-Ghesquière, 16, ESCAUTPONT (Nord).

1.235e : M. TISSERAND Maxime, granitier, rue de Binche, 31, JEUMONT (Nord).

1.236e : M. LOUBET Marcel, typo, rue Léon-Gambetta, 31, DECHY (Nord).

1.237e : M. Omer-Emile QUEVERUE, mécanicien, rue du Pont-du-Lion-d'Or, 101, LILLE.

1.238e : M. VERHAYE Edouard, charpentier, rue de la Becque, VERQUIGNEUL, par LA-BOURSE (Pas-de-Calais).

1.239e : M. LEMERIE Marc, rue Henri-Ghesquière, WAHAGNIES (Nord).

Du 1.240e au 1.439e Prix (200 prix). — **UN QUART DE LITRE EAU DE COLOGNE, valeur 25 francs.**

1.240e : M. KEIGNAERT Rigobert, rue des Sarrazins, 11, LILLE.

1.241e : M. DANGLETERRE Georges, dessinateur, boulevard Lahure, 70, DOUAI (Nord).

1.242e : M. DUPUIS Arthur, rue de la Bataille T. Hospice, LENS (Pas-de-Calais).

1.243e : Mme BERLINGUEZ Célinie, boulangère, rue Casimir-Beugnet, BULLY-LES-MINES (Pas-de-Calais).

1.244e : M. PENEL Ferdinand, rue de Lyon, n. 43, MARLES-LEZ-MINES (Pas-de-Calais).

1.245e : M. DUGIMONT Alcide, ferblantier, Chemin d'Vesnes, 62, LOOS-LEZ-LILLE (Nd.)

1.246e : M. DAMIENS SENIS, rue Sainte-Catherine prolongée, 44, CARVIN (Pas-de-Calais)

1.247e : M. FOVEZ Fortuné, Cité n. 10, 662, SAINS-EN-GOHELLE (Pas-de-Calais).

1.248 : M. DEROEF Charles, boulanger, rue Bethune, impasse Bytebier, 5, WATTRELOS (Nord).

1.249e : M. BEUSCART Jules, rue Basse, 6, place de la Paix, n. 6, MOUVAUX (Nord).

1.250e : M. HALBRY Julien, employé aux Mines d'Auzin, rue Ferrer, 77, LA SENTINELLE (Nord).

1.251e : M. DENGREMONT Gustave, peintre, Avenue de la Reine, 89 à BOULOGNE-SUR-SEINE (Seine).

1.252e : M. CALLENS Louis, dessinateur, rue de Lannoy, 118, FIVES-LILLE.

1.253e : M. DELIE Albert, rue d'Alger, 106, ROUBAIX (Nord).

1.254e : M. BRULEZ Paul, électricien, rue de Bethune, 35, LENS (Pas-de-Calais).

1.255e : M. GHESQUIERE Jules, rue Jambon, BONDUES (Nord).

1.256e : Mme BILLET Lucienne, employée, rue Emile-Zola, HALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN (Nord).

1.257e : M. DESCAMPS Gustave, employé, rue Carnot, impasse Bottin, 4, LOOS-LEZ-LILLE (Nord).

1.258e : Mme PRUVOST Louise, couturière, rue du Cimetière, 4, LIBERCOURT CARVIN (Pas-de-Calais).

1.259e : M. MARTIN Robert, dessinateur industriel, rue de la Grange, 5, SAINT-QUENTIN (Aisne).

1.260e : M. HIQUIER Henri, employé au chemin de fer, Carrière Dorée, ORCHIES (Nord)

1.261e : M. DELANGLE Paul, greffier de paix, rue Eugène-Hénaut, 16, BETHUNE (Pas-de-Calais).

1.262e : M. OLIVIER Alcide, employé au chemin de fer, rue Faidherbe, 16, SIN-LE-NOBLE (Nord).

1.263e : M. Henri DESGARDIN, tailleur, rue Léon-Baillot, BULLY-LES-MINES (P.-de-C.).

1.264e : M. LIENARD Jules, menuisier, rue Tribourdeaux, 16, HELLEMMES-LEZ-LILLE.

1.265e : M. LECLERCQ Victor, ajusteur, rue Raspail, 18, HELLEMMES-LEZ-LILLE.

1.266e : M. HOLLEBECQ René, employé, rue Marceau, cour Florent, 1, ROUBAIX (Nord).

1.267e : M. ANDRIE Achille, forgeron, rue Berthelot, 132, BRUAY-SUR-ESCAUT (Nord).

1.268e : M. DUREUX François, route de Furnes, 2, COUDEKERQUE-BRANCHE (Nord).

1.269e : Mme Angèle ROUSSEL, rue de Béthune, 3, HAILLICOURT (Pas-de-Calais).

1.270e : Mme Paulette FREMAUX, rue d'Ennetières, 24, LILLE.

1.271e : M. DE TRILLES Victor, employé, rue d'Héricourt, 7, MARCQ-EN-BARŒUL (N.)

1.272e : M. GAHIDE Léon, ajusteur, Grande-Rue, 29, LIBERCOURT (Pas-de-Calais).

1.273e : M. VANNIEUWENHUYSE Hilaire, rue de l'Epeule, ruelle Cugnot, 2, ROUBAIX

1.274e : M. BENOIT Louis, peintre, place Thiers, 4, BRUAY-SUR-ESCAUT (Nord).

1.275e : M. DE MAESSCHALCK Jules, comptable, rue de la Liberté, 26, HAUBOURDIN (N.)

1.276e : M. GOUY, rue du Marais, AUCHY-LES-MINES (Pas-de-Calais).

1.277e : Mme BUCHET PSAUTE, Eugénie, rue du Pôle-Nord, 30, LENS (P.-de-C.).

1.278e : M. DUMEZ Oscar, employé, rue Augustin-Drapiez, 3, LILLE.

1.279e : M. MOREL Henri, mineur, rue Pascal, 48, AVION (Pas-de-Calais).

1.280e : M. LEAVEZ Célestin, rue de Calonne, CAUCHY-A-LA-TOUR (Pas-de-Calais).

1.281e : Mlle SAUFROY Lucette, écolière, rue Grand Chemin de Loos, 175, LENS (P.-C.)

1.282e : M. PLANCQ Julien, employé chemin de fer, rue des Robleds, 11, LILLE.

1.283e : Mme Jean BOSMANS, couturière, rue des Myosotis, 46, LILLE.

1.284e : M. BERLAN Louis, cultivateur, rue Nationale, SAINS-EN-GOHELLE (P.-de-C.).

1.285e : Mme VERDIERE Laure, rue de Tournai, 25, ANNAPES (Nord).

1.286e : Mme PRUVOST Désiré, gérante, place Baulieu, LOMME, Lille-Délivrance (Nd.).

1.287e : Mme DEWAILLY VROMBOUT Gabrielle, couturière, rue Bullon, 43, COUDEKERQUE-BRANCHE (Nord).

1.288e : M. DOUFFLET Gaston, rue Jules-Ferry, 23, WAZIERS (Nord).

1.289e : M. BAZIN Victor, chauffeur-mécanicien, route d'Arras, 47, THUMESNIL (Nord).

1.290e : M. Victor ABBOURDIN, modeleur, rue de la Justice, 10, LILLE.

1.291e : M. REMY Jules, employé, rue d'Anzin, 8, DENAIN (Nord).

1.292e : Mme PUYDT Hélène, route de Lille, n. 128, SAINT-AMAND-LES-EAUX (Nord).

1.293e : M. MIRE Abel, mécanicien, rue Jean-Jaurès, WATTIGNIES-L'ARBRISSEAU (Nord)

1.294e : M. BERTOUX GUALBERT, rue des Pierres, 5, FOURMIES (Nord).

1.295e : M. CHATELAIN Olivier, rue Pont d'Hasnon, 5, FOURMIES (Nord).

1.296e : M. FORESTIER André, employé, avenue de Dunkerque, 488, LOMME-LEZ-LILLE (Nord).

1.297e : M. LOUCHART Anatole, chauffeur, 69, avenue des Fleurs, 69, HAILLICOURT (Pas-de-Calais).

1.298e : M. Achille LEMAYEUX, rue Traversière, 12, LILLE.

1.299e : M. BEUSCART Jules, rue Vallon, n. 24-16, WATTRELOS (Nord).

1.300e : M. HUGOT Georges, employé, rue Pierre-Latombe, AVION (Pas-de-Calais).

1.301e : M. THOORIS Elie, rue de la République, AVION (Pas-de-Calais).

1.302e : M. FOURNIER François, cultivateur, rue de Wancourt, HENINEL (P.-de-C.).

1.303e : M. DERVAUX Arthur, imprimeur, rue de la Malsence, 119, TOURCOING (Nord)

1.304e : M. HOURDAIN Jules père, cité Thibout, 1, HENIN-LIETARD (Pas-de-Calais).

1.305e : Mme DERNARCK Raymonde, rue de l'Epinette, 11, TOURCOING (Nord).

1.306e : M. LOUIS Henri, rue François-Gautier, 48, chauffeur d'auto, LENS (P.-de-C.).

1.307e : M. SMAGGHE Paul, rue Notre-Dame, 16, SECLIN (Nord).

1.308e : M. LEDRU Charles, GAUCHIN-LEGAL, par HOUDAIN (Pas-de-Calais).

1.309e : Mme GROLLT Eugène, maisons provisoires, 25, DEULEMONT, par QUESNOY (N.)

1.310e : Mme HANNIQUAUX M.-L., rue de la Callières, TEMPLEUVE (Nord).

1.311e : Mme MERCIER Jeanne, rue Barbe-d'Or, 22, cour Therin, 10, ROUBAIX (Nord).

1.312e : M. COURMONT Marcel, gardien de cimetière, rue de l'Egalité, 71 bis, CARVIN (Pas-de-Calais).

1.313e : M. DESIRE Léon, rue de la Noyelle, n. 21, SAINGHIN-EN-WEPPES (Nord).

1.314e : M. WALLAERT Henri, cité du Chemin de Fer, place d'Artois, 9, BETHUNE (Pas-de-Calais).

1.315e : Mme Irma BOURLA, rue de Saint-Amand, 191, à RAISMES (Nord).

1.316e : M. JENNY Pierre, rue Crépin, 22, CALONNE-LIEVIN (Pas-de-Calais).

1.317e : M. DEGOS Louis, rue Jean-Jaurès, 2, LESQUIN (Nord).

1.318e : M. DRUELLE Henri, cité Notre-Dame allée L., n. 18, WAZIERS (Nord).

(A SUIVRE.)

La distribution des Prix

Les prix seront à la disposition des gagnants en nos bureaux, 186 bis, rue de Paris, à Lille, tous les jours, sauf les dimanches et fêtes, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., dès la publication des résultats.

Conformément à l'article 9 du règlement, il suffira aux gagnants de justifier de leur identité pour les y reclamer.

Les frais d'envoi seront à la charge des bénéficiaires qui demanderont l'expédition de leurs prix.

Avis aux gagnants

Devant l'affluence des demandes d'envoi de lots de la part des gagnants nous prions ces derniers de vouloir bien ne pas s'impatienter.

Nous nous trouvons, en effet, dans l'impossibilité matérielle de satisfaire au jour le jour aux demandes qui nous parviennent et nous nous excusons auprès des gagnants du retard qui pourrait se produire dans l'expédition de leurs lots.

Pour faciliter les expéditions, nous demandons aux gagnants de bien spécifier les numéros de leur classement et des lots qui leur reviennent.

Plaies et Varices

Aucun pansement ne supprime aussi vite la douleur et ne ferme même les plus vieilles plaies que la

TOILE SOUVERAINE de Julie GIRARDOT

Vous devez en avoir toujours chez vous.

Demandez dès aujourd'hui la brochure gratuite avec attestations à M. COQUET, 3, Avenue du Doyenné, LYON. Elle vous expliquera l'efficacité surprenante de la **Toile Souveraine** qui se vend en pochettes et en rouleaux dans toutes les pharmacies.

L'attentat de Beni-Mellal

Le graisseur indigène n'a pas succombé à ses blessures

Contrairement aux premiers renseignements reçus sur l'attaque d'un convoi, le 3 janvier, par un djich, à 3 kilomètres de Beni-Mellal, le graisseur indigène blessé n'a pas succombé.

Ce dernier est très grièvement atteint de trois balles au côté droit, une au ventre et une dans la jambe. Mais tout espoir de le sauver ne semble pas perdu. Il est soigné à l'infirmerie de Beni-Mellal.

D'où les maladies viennent-elles ?

Elles ont pour cause le plus souvent des microbes dont l'action nocive est favorisée par le froid ou l'humidité. Mais lorsqu'il s'agit des maladies de l'appareil respiratoire, il est facile de se protéger grâce à la Pastille Sadler qui, fondant lentement dans la bouche, dégage des substances curatives et fonifie les muqueuses. La Pastille Sadler est l'amie des faibles de la gorge. La boîte 4 fr. 50. Toutes Pharmacies.

Plus de 100.000 cas de grippe à Berlin

L'épidémie de grippe qui sévit depuis quelques jours à Berlin a pris des proportions alarmantes et l'on signale plus de 100.000 cas. Les hôpitaux sont obligés de refuser de nouveaux malades et les autorités envisagent l'utilisation de maisons d'école comme infirmeries. A Potsdam, une épidémie de diphtérie a déjà provoqué plusieurs décès.

Banque Moderne "Le Bien-Être"

Société en nom collectif A. Hazebrouck et Cie (Fondée en 1906 — 23e année)

Siège social : 125, boul. de la Liberté, LILLE

TAUX D'INTÉRÊTS des COMPTES DE DÉPOT

A 3 mois	brut	7,50 %	l'an, imp. dé.	5
6 mois,	—	8 %	—	5,41
1 an,	—	9 %	—	7,23
2 ans,	—	11 %	—	8,57
5 ans,	—	12 %	—	9,09
10 ans,	—	13 %	—	10,51

L'état du roi d'Angleterre

Voici le bulletin de santé du Roi publié au Palais de Buckingham : « Le Roi a passé une bonne nuit et il y a une légère amélioration dans l'état de Sa Majesté ».

Trois médecins ont signé ce bulletin.

ONZE REBELLES EXECUTES

On mande de Mexico : La cour martiale d'Aguas Calientes a jugé et condamné à mort 11 rebelles, inculpés d'attaques contre des trains. Les 11 rebelles ont été fusillés et leurs corps ont été suspendus aux poteaux télégraphiques le long de la voie ferrée.

POUR LES AMATEURS DE JARDINS

Voici qui intéressera vivement tous les amateurs de jardins.

Une brochure de valeur vient d'être éditée à leur intention. Sous une reliure originale et très élégante, elle contient, en hors-texte, des gravures en couleurs de toute beauté, véritables merveilles de la photographie, dont tous seront heureux d'orner leur maison.

Le texte ne le cède en rien à la présentation. Imprimé sur 64 pages de beau papier soyeux et, grâce à cela, facile à mettre en poche, ce beau livre renferme, d'abord, la description minutieuse et abondamment illustrée des meilleures variétés de légumes et de fleurs ; ensuite, des notices de culture claires et faciles, des conseils pratiques marqués au coin du bon sens ; bref, tout ce qui permettra à l'amateur de faire de son jardin une source de revenus et un sujet de réelle fierté.

Telle est l'allure remarquable qu'a su donner à son catalogue général la Maison Ch. Gonthier Fils, graines et plantes, à Saint-Quentin (Aisne). Seule, une firme de cette importance pouvait fournir pareil effort. Chose merveilleuse, elle envoie ce beau livre gratis et franco à tous ceux qui lui en font la demande. Aussi tous les amateurs de jardins s'en assureront-ils immédiatement la possession, d'autant plus que, répétons-le, ils le recevront tout de suite, gratis et franco.

Sociétés de secours mutuels approuvées

Par arrêté du Ministre du Travail et de l'Hygiène en date du 28 décembre 1928, les statuts des Sociétés de Secours Mutuels ci-après sont approuvés :

AISNE. — Caisse locale de Secours Mutuels Agricoles à Montcornet.

NORD. — Société du bâtiment et des travaux publics de Lille et des environs, à Lille, n° 1758.

SOMME. — Société des usines F. Dupeuit et société anonyme des établissements Le Chevalier, Dauphin, Boyard et Cie à Amiens, n° 317.

Société des établissements Vollet et Lescure à Amiens, n° 318.

Société interprofessionnelle de secours mutuels du département de la Somme à Amiens, n° 319.

Société de secours mutuels de la société anonyme de teinture et apprêts de velours d'Amiens à Amiens, n° 320.

Société des établissements Hubault à Amiens, n° 321.

CHAMPAGNE MERCIER ÉPERNAY

COMPAGNIE DES GRANDS VINS DE CHAMPAGNE

— Tarif Général n° 101 —

Carte Verte	la bouteille	19 fr.
Carte Grande Etoile.	—	20 fr.
Carte d'Or	—	21 fr.
Carte Splendide	—	23 fr.

PRIVATE CUVÉE 1919

— VIN DES CONNAISSEURS —

Recommandé par sa haute qualité

La bouteille, 24 fr.

Tous ces vins sont livrés au goût des acheteurs : **doux, 1/2 sec, dry, extra-dry.**

LE THÉ DE GOA FAIT MAIGRIR

Boisson de régime remplaçant la bière et le vin

Rajeunit en régularisant la nutrition

la boîte 9f.75 ttes les phies Dép. Gen. Phie BURY-LILLE

Un Russe étrangla son amie puis tenta de se tuer

Un nommé Ivan Zakaroff, sujet russe, âgé de 29 ans, demeurant rue de la Providence, 59, à Charleroi, avait vécu maritalement, à cette adresse, avec une tchécoslovaque, nommée Marie Gacinova, 27 ans.

Depuis un mois, cette dernière avait quitté Zakaroff pour aller vivre, rue du Chatelet, avec un autre Russe.

Zakaroff furieux, s'est rendu, dans la chambre occupée par Marie Gacinova, il rentra chez lui, rue de la Providence, où il tenta de se suicider en se tranchant la gorge avec un rasoir. Il fut transporté à l'hôpital.

Avant d'attenter à ses jours, Zakaroff avait déclaré à la tenancière de son logement qu'il venait de tuer Marie Gacinova.

La police se rendit immédiatement rue du Chatelet et, dans la chambre, découvrit la femme, couchée en travers du lit. Elle avait été étranglée.

Le parquet de Charleroi s'est rendu sur les lieux.

Le Savon pierre de LUSAM

NETTOIE RÉCURE POLIT TOUT sans rayer

En vente partout

Idéal pour le décrassage des mains

UNE PRISON EN FEU

Un incendie s'est déclaré, hier matin, à la maison d'arrêt de Montpellier. Le feu a pris naissance dans un placard de la salle à manger du gardien-chef dans lequel se trouvait une conduite de gaz. Une explosion se produisit jetant quelque émoi dans la prison.

Les pompiers se sont rendus maîtres du feu après une demi-heure d'efforts. Les pertes sont évaluées à 6.000 fr. environ.

LIQUEUR CORDIAL-MÉDOC

Disette de pain à Leningrad

D'après le correspondant du « Daily Mail » à Riga, des voyageurs arrivés de Russie rapportent que la disette de pain à Leningrad a provoqué des bagarres sérieuses qui ont été réprimées très rigoureusement par la police. Un grand nombre d'arrestations ont été opérées.

Ne vous laissez pas séduire par le soi-disant bon marché! Exigez au contraire les produits les meilleurs; tels le chocolat Cardon bleu

Crémeux et parfumé

Nutritif et léger

le Cardon rouge à croquer

Fondant

Parfumé

Exquis

Vous en aurez pour votre argent!

Guérissez ENGELURES - GERÇURES CREVASSES avec POMMADE ARDAGH. Toutes Pharm.

GROS LOTS

FONCIERES 1886

Le numéro 92.815 est remboursé par 100.000 fr.
Le numéro 326.026 est remboursé par 25.000 fr.
Les 6 numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 fr. : 203.076, 271.039, 327.689, 423.701, 520.335, 924.785.

45 numéros sont remboursés chacun par 1.000 fr.

FONCIERES 1879

Le numéro 659.211 est remboursé par 100.000 fr.
Le numéro 255.472 est remboursé par 100.000 fr.
Le numéro 1.613.293 est remboursé par 25.000 fr.
Les 9 numéros suivants sont remboursés chacun par 10.000 fr. : 738.561, 1.256.000.
Les 5 numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 fr. : 114.619, 200.961, 517.014, 871.450, 1.445.422
90 numéros sont remboursés chacun par 1.000 fr.

FONCIERES 1909

Le numéro 4.051 est remboursé par 50.000 fr.
Le numéro 946.944 est remboursé par 10.000 fr.
10 numéros sont remboursés chacun par 1.000 fr.
50 numéros sont remboursés chacun par 500 fr.

FONCIERES 3 1/2 % 1913

Le numéro 879.148 est remboursé par 100.000 fr.
Le numéro 323.636 est remboursé par 25.000 fr.
Les 9 numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 fr. : 185.893, 533.257.
50 numéros sont remboursés chacun par 1.000 fr.
2.178 numéros sont remboursables au pair.

VILLE DE PARIS 1894-1896

Le numéro 339.083 est remboursé par 100.000 fr.
Le numéro 20.083 est remboursé par 20.000 fr.
Les deux numéros suivants sont remboursés chacun par 10.000 fr. : 211.77, 385.592.
Les trois numéros suivants sont remboursés chacun par 2.500 fr. : 214.715, 368.310, 434.731.
14 numéros sont remboursés chacun par 1.000 fr.
1.002 numéros sont remboursables au pair.

25 MILLIONS DE LOTS NON RÉCLAMÉS

Crédit National, Crédit Foncier, Ville Paris, Chemins de fer, etc. publiées avec tous les tirages (Lots et Pairs). Abonnez-vous ? an six fr. Journal Renseignements Tirages. Bureau A X-n°4, Pg Montmartre, Paris.

La reconstitution des actes d'état-civil

L'« Officiel » publie : M. Carouze, juge au tribunal du Nord, section de Douai, est nommé résident de la commission de reconstitution des actes de l'état civil de Cambrai, en remplacement de M. Vercier, nommé juge tribunal du Nord, section de Dunkerque.

LA JOURNÉE SPORTIVE

SPORTIFS OU IREZ-VOUS AUJOURD'HUI ?

FOOTBALL

LA COUPE DE FRANCE (13 h. 45)

A LILLE. — O. Lillois contre C.O. Billancourt.
A TOURCOING. — E.C. Tourcoing contre R.C. Strasbourg.
A ARRAS. — R.C. Arras contre U.S. Quevillaise.
A DUNKERQUE. — U.R. Dunkerque-Malo contre U.S. Suisse.
A ROUBAIX. — Stade Roubaisien contre Stade Havrais.

RUGBY

A LILLE. — A 14 h. 30, stade du Colysée, I.C.L. Arras O.
A DUNKERQUE. — U.R.D. Malo-Dechy Sports.

HOCKEY

A DOUAI. — A 9 h. 45, D.H.C.-Lille H.C.
A CALAIS. — A 9 h. 45, R.C.C.-C.I. Boulogne.
A ABBEVILLE. — A 9 h. 45, S.C.A.-Amiens A.C.

BOXE

A BETHUNE. — Un gala de l'A.S.B. dans la salle Leblond.
A FREVENT. — A 14 h. 30, gala du Club Delamaro dans la salle du Foyer.

FOOTBALL-ASSOCIATION

COUPE DE FRANCE

Le match Billancourt-O. L.

Nous avons dit toute la valeur du team de Billancourt qui fera ce dimanche le déplacement de Lille.

Voici sa composition : But : Lucien Marécaux ; arrières : Marcel Marécaux, Eberhardt, ; demis : Cornélie, Kalfayan, Laszlo ; avants : Fontaine, Henri Marécaux, Mellot, Appleton, Théo Marécaux.

On remarquera dans l'équipe l'inter-gauche Appleton qui, l'an dernier, marqua pour le Football Club Dieppois 2 buts contre l'Olympique.

L'attention de l'équipe lilloise a été appelée à différentes reprises, sur la valeur du C.O. de Billancourt et il n'y aurait donc pas de surprises si le onze local, qui fut si brillant ces derniers temps, se laissait battre.

Comme le C.O. de Billancourt brûle de remporter sur une des meilleures équipes Françaises, une victoire, qui lui vaudrait la grande vedette, on peut être certain d'assister à un match des plus disputés.

Le coup d'envoi aura lieu à 13 h. 45 en vue des prolongations toujours possibles. Le match sera arbitré par M. Degraeve de Calais.

DEMANDES DE MATCHES

La F.C. de Marquette. — Equipe 1 A : 20 janvier, 3, 10 février, 7 avril et suivant. — Equipe 1 B : 20 janvier, 3, 10 février, 31 mars et suivants. — Equipe Léopards pour toute la saison. — Equipe Minimes : 13 janvier, 3, 31 mars, 21, 28 avril.

S'adresser à M. Calmeyn Ernest, 20, rue de la Filature à St-André-lez-Lille.

BASKET-BALL

LA SÉLECTION DANS L'ARTOIS

Ce dimanche 6, aura lieu sur le Stade du Chemin de la Frête à Carvin, le match de sélection « Possibles » contre « Probables », en vue de désigner les meilleurs joueurs de l'Artois, susceptibles de rencontrer l'équipe représentative du Nord le 13 janvier.

En lever de rideau, auront lieu deux matches de juniors sélectionnés en vue de choisir les joueurs qui formeront l'équipe représentative du Nord qui doit rencontrer celle de Paris. Le premier match commencera à 13 h., le match-vedette à 15 heures.

BOXE

Organisera-t-on la compétition nordiste des poids-plumes

HUMERY, MASCART, CRAUC ET... LOOTEN !

Nous apprenons qu'un groupe de sportsmen valenciennois se propose de faire non seulement revivre la boxe dans cette grande cité, mais aussi d'aider la F.F.B. dans la tâche ingrate qui consiste à rechercher le meilleur pugiliste dans chaque catégorie.

Pourquoi donc, alors que le sport pugilistique est florissant à Lille, Roubaix, Tourcoing, Arras, Boulogne, etc., sommeillerait-il à Valenciennes ?

Les éléments cependant ne manquent pas dans la région, il y a notamment trois poids plumes de classe : Humery, Mascart et Crauc, tous trois susceptibles de rivaliser avec Tassin, un autre nordiste détenteur du sceptre dans cette catégorie.

Si les managers Corneau (pour Crauc) et Tiétart (pour Mascart) se mettent d'accord, le match Crauc-Mascart, pourrait être disputé.

Se trouvera-t-il un de nos grands organisateurs nordistes pour présenter aux sportsmen de notre région, ce combat qui promet d'être sensationnel, entre deux de nos meilleurs poids plumes ? Ou bien, Paris en aura-t-il la primeur ? Autant de questions irrésolues actuellement, pourtant c'est un fait il y a là une initiative à encourager, aux organisateurs de la continuer.

ET LOOTEN, DEMANDE LE MANAGER GÉO MARS ?

D'Ostricourt, où il est professeur à l'E.M.O., le manager Géo Mars, accueille, nous écrit-il, chaleureusement l'idée d'une compétition nordiste de poids plumes.

« On parle de Crauc, Humery, Mascart, futurs adversaires de Tassin, mais pourquoi n'avancerait-on pas le nom de mon poulain Looten, récent vainqueur de Géo Briard et qui compte un match nul avec Soya, vainqueur de Crauc ? »

Nous proposons aux Valenciennois, l'offre de M. Géo Mars, en souhaitant de voir bientôt la conclusion des beaux combats dont nous venons de parler.

RESULTATS DU CHAMPIONNAT DU PAS-DE-CALAIS AMATEURS 1929

C'est à Auchel devant une salle comble que se sont déroulés les combats arbitrés par M. Duez, d'Auchel. Voici les résultats :

Combats professionnels en 10 rounds de 2 m. : Backer du C.P.A. bat aux points Petit aîné de Lens. Pecqueur aîné, du C.P.A. bat Deja de Marquette-lez-Lille par K.O. au 6e round.

Championnat amateur Eliminatoires : Poids mouches : Joly bat Martin par abandon au 2e round ; Defer bat Willot aux points ; Degardin bat Franquette aux points ; Willerval bat Fatoux aux points ; Glorian réserve pour le deuxième tour.

Poids mouches demi-finale : Joly bat Willerval par K.O. au 2e round ; Defer réserve pour le 2e tour. Finale : Joly bat Defer par forfait.

Joly d'Auchel est champion du P.-de-C. pour 1929.

Eliminatoire poids coq : Delobelle bat Letienne aux points ; Tison bat Boulle par abandon au 1er round ; Chillier bat Legrand aux points ; Catoux réserve au 2e tour.

Quart de finale : Delobelle bat Fatoux aux points. Chillier bat Tison par forfait.

Finale : Chillier bat Delobelle aux points et est déclaré champion du P.-de-C. pour 1929.

Eliminatoires plumes : Leroy bat Baillet aux points ; Catou bat Fromen aux points ; Lecomte Ambroise bat Décoin aux points.

Quart de finale : Caron bat Leroy. Lecomte réserve pour le 2e tour.

Finale : Caron bat Lecomte aux points et est déclaré champion du P.-de-C. pour 1929.

Eliminatoire légers : Gouy bat Lemaire aux points ; Thellier bat Gallet par K.O. au 2e round ; Charpentier bat Beaucarlet aux points ; Hourson bat Quéva par abandon au 2e round ; Lambert bat Leroy par K.O. au 3e round ; Lecomte bat Chatelain aux points.

Quart de finale : Hourson bat Gouy par abandon au 1er round ; Lecomte bat Bois par K.O. au 2e round ; Lambert bat Charpentier au 3e round par abandon ; Thellier pour le 3e tour.

Demi-finale : Lecomte bat Thellier par K.O. au 3e round ; Hourson bat Lambert par forfait. Lambert est blessé au pouce droit.

Finale : Lacomte bat Hourson par forfait. Hourson est blessé également. Lecomte, d'Auchel, champion du P.-de-C. pour 1929.

Eliminatoires mi-moyens : Desclouz bat Facon par K.O. au 2e round ; Huguet bat Pasca aux points ; Leroux bat Wipie aux points ; Witteman bat Thellier aux points.

Quart de finale : Desclouz bat Huguet aux points ; Witteman bat Leroux aux points.

Finale poids mi-moyen : Witteman d'Auchel bat Desclouz aux points et est déclaré champion du Pas-de-Calais pour 1929.

Eliminatoire moyen : Hourriez Jean bat Runeaux aux points ; Hourriez Maurice bat Clercq aux pts.

Finale : Hourriez Jean bat Hourriez Maurice par abandon au 2e round (à noter que ce sont deux frères).

Hourriez Jean est déclaré Champion du Pas-de-Calais 1929.

Poids mi-lourds : Pruvost d'Auchel est déclaré Champion du Pas-de-Calais sans concurrent.

Sont donc Champions du Pas-de-Calais amateur 1929 : Mouche : Joly d'Auchel. — Coq : Chillier de Bruay. — Plumes : Caron d'Auchel. — Légers : Lecomte Paul d'Auchel. — Mi-moyen : Witteman d'Auchel. — Moyen : Hourriez Jean d'Auchel. — Mi-lourd : Pruvost d'Auchel.

PROCHAIN GALA DU C.P. AUCHEL

Le 3 février, salle Majestic, Grande Rue : Defer, Pecqueur et Backer au programme en 10 rounds de 2 minutes contre trois boxeurs parisiens.

Defer contre Buchianeri ; Pecqueur contre Stessels et Backer contre Guttman.

Nous reverrons aussi avec plaisir les Flament, Beyard, Debroux, Joly, Caron et Lecomte figurer à ce programme monstre.

DES DÉFIS

Cabot (Courrières) demande sa revanche à Delvaux élève Ray Berry). Ecrire à M. Jules Montagne à Courrières.

Vandiependael, passé dans la catégorie des poids légers, défie les hommes de ce poids et particulièrement Gydé, Chartrel etc... Ecrire à M. Leborgne, 205, rue Benoit Moufroy à Fresnes.

Rodrigue, as-tu du cor P

C'est ainsi que, en réalité, Don Diègue apostrophe son fils, et le Cid répondit : « Sans le Diable, mon père, j'en souffrirais encore ! » « Le Diable » enlève les cors en six jours, pour toujours. 2 fr. 95 toutes pharmacies. Attention !... Exigez « Le Diable » : à Lille, Phie Universelle, pl. Richebé ; à Lens, Phie Dieuzede, pl. Jean-Jaurès.

—1—

HIPPISME

COURSES A VINCENNES

PREMIÈRE COURSE — 1. Desireuse (M. A. Forcinal) g. 34.50 ; pl. 11.50. — 2. Don Quichotte (J. Baloche) pl. 8.50. — 3. Mafalda M. (Chrétien) p. 31.

DEUXIEME COURSE. — 1. Doncaster (Carre) g. 29.50 ; pl. 14.50. — 2. Druv (X. Bernard) pl. 17. — 3. Dent (C. Masson) pl. 15.50.

TROISIEME COURSE. — 1. Bonde X (Gougeon) g. 25 ; pl. 11.50. — 2. Blacy (R.O. Simonard) pl. 14.50.

QUATRIEME COURSE — 1. Cour Borel (M. A. Forcinal) g. 70 ; pl. 21.50 — 2. Bellone V (Neveux) pl. 21.50. — 3. Cito (H. Picard) pl. 21.50.

CINQUIEME COURSE. — 1. Caspio M. (Capoville) g. 13 ; pl. . — 2. Clair de Lune V. (Butti) pl. 13.

SIXIEME COURSE. — 1. Valfleurie (A. Sourroubile) g. 29.50 ; pl. 11. — 2. Vent du Havre (Butti) pl. 8. — 3. Amer Picon (Verzèle) pl. 10.50.

LOCATAIRES

Pourquoi payer un loyer pendant toute la vie, quand il est possible de devenir propriétaire d'une maison en 10, 15 ou 20 ans ?

Ecrire à M. Léon Delevoye, 70, rue des Carmes, à Rouen, qui enverra gratuitement tous les renseignements nécessaires.

FEUILLETON DU 6 JANVIER 1929. — N° 49

le docteur rouge

ROMAN D'AVENTURES ET D'AMOUR

PAR Jules Mary

— Hein ! fit Riquelot qui avait reculé, tu vois comme il nous en veut. Jamais il ne nous pardonnera, jamais... Enfin, nous sommes toujours sûrs de notre pain. Commençons à le gagner...

Et ils ne quittèrent pas des yeux la porte de la chambre du malheureux...

III

L'